

AVIS DE SOUTENANCE

Mme CLAIRE CORONAS présente ses travaux en soutenance le :

06 octobre 2012 à 14h30

à l'adresse suivante :

Salle des thèses - bâtiment accueil des étudiants - 2ème étage

en vue de l'obtention du diplôme :

Doctorat Histoire, langues, littérature anciennes

La soutenance est publique.

Titre des travaux : Economie et financement des concours et des jeux en Asie mineure aux époques hellénistique et romaine

Ecole doctorale : Montaigne-Humanités

Formation doctorale : DEA Sciences de l'Antiquité et archéologie

Section CNU : 21 - Histoire/civilisations : mondes anciens

Equipe de recherche : Institut de Recherche sur les Archéomatériaux

Directeur : M. PIERRE DEBORD, Professeur émérite

Membres du jury

Nom	Qualité	Etablissement	Rôle
M. PIERRE DEBORD	Professeur émérite	UNIVERSITE BORDEAUX 3 MICHEL DE MONTAIGN	
Mme BRIGITTE LEGUEN	Professeur des Universités	UNIVERSITE PARIS 8 UNIVERSITE VINCENNES	
M. CHRISTOPHE PEBARTHE	Maître de conférences	UNIVERSITE BORDEAUX 3 MICHEL DE MONTAIGN	
Mme PAULINE SCHMITT-PANTEL	Professeur des Universités	UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	

Melle Coronas Claire - Université Michel de Montaigne – Bordeaux III

Ecole Doctorale Ausonius – UMR 5607

Thèse de Doctorat en Histoire, Langue et Littérature anciennes

Sous la direction de Mr Pierre Debord

Intitulé : Economie et financements des concours et des jeux en Asie Mineure aux époques hellénistique et romaine.

(...) Parmi tant de hauts faits qu'il convient de célébrer, Héraclès a droit à notre souvenir parce que le premier, par amour pour les Grecs il les rassembla à cette fête. Jusque là, les cités étaient divisées entre elles. Mais après avoir mis fin à la tyrannie et réprimé la violence, il institua une fête qui fût **un concours de force, une émulation de richesse, un déploiement d'intelligence** dans le plus beau lieu de la Grèce : ainsi les Grecs se réuniraient pour voir et entendre ces merveilles et ce rapprochement, pensait-il, serait propre à faire naître entre eux **une mutuelle affection**¹ (...).

Elément fédérateur de la cité, la fête est une tradition ancrée dans la civilisation grecque dont les concours sont un des moments principaux. Définis comme la manière la plus digne d'honorer les dieux, les jeux restaient, aux yeux des Grecs, une solennité essentielle et quel que soit le sanctuaire, tous ces jeux avaient des caractéristiques communes : ils avaient tous une origine funèbre, ils dépendaient d'un sanctuaire et ils étaient célébrés en l'honneur d'un dieu.

Ritualisés et ponctués par de nombreuses cérémonies, les jeux grecs se distinguaient en plusieurs types dont communément les jeux dits « sacrés » au cours desquels la couronne de feuillage était offerte et ceux dits « chrématiques » (χρηματικές) ou « thématiques » (θεματικές) où des objets de valeur et des espèces numéraires étaient en jeu. Couronnes, bandelettes, statues étaient autant de symboles de leur succès et concours grecs et prix étaient totalement indissociables puisque toute participation à un concours engendrait une récompense. L'enjeu des concours était alors certain et l'on concourait pour la victoire. L'organisation agonistique est donc bien définie et la panégyrie apparaît comme une véritable 'administration' financière.

Limiter nos recherches aux récompenses monétaires attribuées lors de ces concours serait bien réducteur. S'interroger sur le financement des concours grecs conduit à considérer l'ensemble de la panégyrie. Instituer un concours nécessite des fonds importants royaux, privés ou publics. Un concours requiert la présence de magistrats, plus ou moins spécialisés,

¹ Lysias, *Discours Olympique*, 1-2.

tels l'agonothète, le gymnasiarque, le chorège, ce qui génère certains frais. Faire venir des artistes demande un budget onéreux. Des dépenses annexes comme l'entretien des infrastructures, leur rénovation, leur réhabilitation ou même encore leur construction, sont également à inclure dans les frais généraux. Toute une activité économique s'organise autour de la célébration et l'investissement financier de la cité se doit d'être important. Investissement d'autant plus conséquent que les concours grecs sont un véritable modèle éthique mais aussi un guide de vie. L'éclat, les honneurs et les récompenses entourant ces cérémonies démontrent parfaitement l'ampleur des compétitions.

Au-delà de ces principes, ces rencontres acceptent une autre dimension : des alliances politiques et diplomatiques sont très souvent renouvelées, voire créées aux cours de ces fêtes. L'ἀγών devient un acte aussi bien sportif que politique. Propagande politique et ambition personnelle se relaient alors chez certains souverains et bienfaiteurs.

Cependant, ces panégyries doivent être envisagées selon les époques dans lesquelles nous nous plaçons. Des transformations aussi bien d'un point de vue historique (les conquêtes d'Alexandre le Grand puis l'arrivée des Romains) que politique (la tyrannie, la monarchie, la démocratie) ont bouleversé les territoires, les institutions ainsi que les hommes et les pratiques sociales tout comme celle de l'ἀγών. Le IV^{ème} et III^{ème} siècles av. J.-C. sont à considérer comme un tournant dans l'histoire agonistique puisque les jeux publics prirent alors toute leur importance. L. Robert parle même « d'explosion agonistique² ». En revanche, dès le II^{ème} siècle av. J.-C., les concours, propriété d'une communauté, perdent de leur influence et de leurs pratiques fédératrices : les valeurs communes sont bafouées. Les concours deviennent alors de véritables outils politiques permettant d'asseoir son pouvoir. Face à l'impérialisme romain, les concours grecs subirent certaines modifications et évolutions notamment dans le contenu même du jeu et laissèrent place au fur et à mesure à la gladiature.

Dès lors, une vision globale de la question porte à réfléchir, d'une part sur l'évolution des concours face à ces mutations politiques et sociales, d'autre part, sur le rôle et l'influence de la communauté civique dans la fondation des concours. Une vision restrictive conduit à considérer les institutions majeures de la cité afin d'appréhender leurs liens et leurs rôles économiques éventuels dans la pérennité des concours. Pouvons-nous dès lors considérer les concours comme au service de l'évergésie ?

² OMS, VI, p.712.

Traiter de l'économie et des financements des concours en Asie Mineure aux époques hellénistique et romaine ne semble donc pas être une vaine affaire. L'état lacunaire et le déséquilibre des sources n'a en rien facilité nos recherches. L'épigraphie a été la source de prédilection. Pour cette raison, il nous a paru indispensable de rassembler, dans un corpus d'inscriptions, l'ensemble des textes faisant référence au financement des concours. A ce sujet, le catalogue d'inscriptions, correspondant au volume 1, est divisé en deux parties. Une première section rassemble les textes ayant trait au financement des concours, tel les frais alloués pour instituer un concours ainsi que la participation de concurrents victorieux à des jeux thématites. Une seconde partie est consacrée aux fonds investis pour les édifices agonistiques (le théâtre, le stade, l'hippodrome).

La synthèse de notre travail est présentée dans un deuxième et ultime volume. Les sources et cadres des financements des concours sont exposés dans la première partie de cette étude. L'examen de cette économie agonistique permet d'envisager par la suite la place des élites et des évergètes dans le concours. Enfin, une dernière partie consacre les dépenses engagées non seulement autour des concours (les frais des récompenses par discipline, les montants alloués pour la célébration dans sa généralité, les rémunérations des athlètes) mais également des frais engendrés pour les édifices agonistiques.

Au demeurant, estimer avec exactitude le coût de la construction d'un tel édifice n'a pas été chose facile. Malgré une documentation épigraphique riche, les précisions monétaires restent vagues. Le problème est similaire sur les dépenses engagées pour les récompenses des vainqueurs. Quelques exemples précis, ceux d'Aphrodisias et d'Oinoanda, ont permis d'établir des références budgétaires de base et de comparer d'une cité à l'autre les différences selon les disciplines et les catégories. Toutefois, malgré des calculs savants, quantifier avec précision le montant total alloué pour un concours nous a causé bien des difficultés. Néanmoins, l'étude a permis de voir l'évolution agonistique dans les cités grecques anatoliennes. Les concours institués en Asie Mineure ont avant tout une forme traditionnelle connue et calquée sur le modèle des célébrations grecques. La participation de certains concurrents à des concours thématites ou dits rémunérés permette de saisir l'évolution de ces manifestations et de voir l'intérêt lucratif des athlètes. Les premiers jeux de gladiateurs introduits dans les cités anatoliennes confirment sans précédent la professionnalisation de cette discipline et la reconnaissance sociale portée à l'athlète.

De façon plus générale, l'étude minutieuse de la documentation a révélé d'importantes lacunes tout comme de forts intérêts. En effet, la base de notre travail repose sur l'épigraphie et la documentation est très largement conséquente. Même si ce type de sources a démontré certains problèmes de transmission, de conservation et de transcription, il n'en demeure pas moins qu'elle est le fondement de notre recherche. La littérature grecque et latine associée à la numismatique ont été de parfaits compléments. En effet, les sources littéraires bien qu'éparses ont été des points de départ pour comprendre les différents types de récompenses attribués aux vainqueurs ; certaines ont même attesté de l'existence de prix d'argent bien avant l'époque hellénistique. Quant à la numismatique, les monnaies présentées ont confirmé l'institution de concours rémunérés grâce aux représentations de bourses d'argent et au vocabulaire employé.

Toute notre documentation atteste indéniablement de l'importance des concours à l'époque hellénistique et de son 'explosion' à l'époque impériale. Ce constat permet de replacer les concours dans un contexte plus général, à savoir celui de la cité et de sa vitalité économique. Les concours servent véritablement la cité dans son système économique et par le biais de ces manifestations, les cités rivalisent entre elles.